



## Inscriptions pour la bourse Marescotti

La Fondation Marescotti, dotée par son fondateur le compositeur André-François Marescotti et la Ville de Carouge, offre une bourse de 5000 fr. à un jeune musicien, compositeur, chef d'orchestre ou musicologue remplissant les quatre conditions suivantes: être âgé au plus de 25 ans révolus, se destiner à une carrière professionnelle, être originaire de Carouge ou d'une des communes réunies du canton de Genève, à défaut habiter le canton de Genève depuis dix ans. Les offres doivent être adressées à la Fondation Marescotti, case postale 509, 1227 Carouge, avec curriculum des études déjà suivies et mention des projets.